

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires  
étrangères

## Arrêté du 10 novembre 2023

**portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire n°2 compétente à l'égard des corps des secrétaires des affaires étrangères, des attachés des systèmes d'information et de communication et des traducteurs du ministère des affaires étrangères**

NOR : EAEA2331150A

### **La ministre de l'Europe et des affaires étrangères,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères pour l'élection des représentants des personnels lors des élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;

Vu les procès-verbaux des élections professionnelles à la CAP n°1 et à la CAP n°2 du 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 16 janvier 2023 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires n°1 et n°2, lors des élections professionnelles fixées du 9 au 16 mars 2023 ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales et la répartition des sièges du 16 mars 2023 ;

Vu la correspondance de la CFDT-MAE en date du 27 octobre 2023,

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont désignés en qualité de représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps des secrétaires des affaires étrangères, des attachés des systèmes d'information et de communication et des traducteurs du ministère des affaires étrangères :

### **Au titre de la liste d'union CFTC Affaires Etrangères/OSAE**

Titulaires :

- Mme Anaïs UVINA
- M. Antoine STARCKY

Suppléants :

- Mme Camille PINTOUT
- M. Cyprien FRANÇOIS

### **Au titre de la CFDT-MAE**

Titulaire :

- M. Léo LAPORTE

Suppléant :

- M. Benoît POTOT

### **Au titre de la liste d'union CGT/FSU/SOLIDAIRES**

Titulaire :

- Mme Valérie FALGON

Suppléant :

- M. Jérémie PEYRON

### **Article 2**

L'arrêté du 31 mars 2023 portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire n°2 compétente à l'égard des corps des secrétaires des affaires étrangères, des attachés des systèmes d'information et de communication et des traducteurs du ministère des affaires étrangères est abrogé.

### **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait le 10 novembre 2023

Pour la ministre de l'Europe et des affaires étrangères  
et par délégation

Rémy MARTIN

Le sous-directeur de la stratégie des ressources humaines